





Communiqué de presse, le 4 juin 2019

Décision d'approbation des plans délivrée aujourd'hui

Une étape importante pour le projet de réaménagement de la gare de Lausanne

L'Office fédéral des transports (OFT) a délivré aujourd'hui la décision d'approbation des plans pour le projet Léman 2030 de réaménagement de la gare de Lausanne. Il s'agit d'une étape importante, saluée par les CFF et leurs partenaires, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud. Les CFF vont désormais pouvoir affiner le projet et le calendrier d'exécution des travaux. Une présentation plus précise des différentes étapes d'exécution et de réalisation du projet est prévue pour cet automne.

Augmenter les capacités, assurer la sécurité et la mobilité des utilisateurs et créer des interfaces performantes entre les transports publics, ceci pour répondre au doublement de la fréquentation des trains attendu pour 2030 : tels sont les objectifs du projet de réaménagement de la gare de Lausanne, pour lequel les CFF viennent de recevoir la décision d'approbation des plans.

Les CFF, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud prennent connaissance de cette nouvelle étape franchie par le projet et remercient l'Office fédéral des transports. Ces prochaines semaines, l'équipe de projet des CFF va analyser en détail les conclusions de la décision d'approbation des plans délivrée par l'OFT, puis affiner le projet d'exécution et déterminer son calendrier précis. L'ensemble des partenaires souhaite ensuite pouvoir présenter cet automne les détails du projet d'exécution, ses phases de construction ainsi que ses étapes de réalisation et d'améliorations pour la clientèle.

Le montant des travaux est estimé à près de 1,3 milliard de francs, financé par la Confédération, par CFF Immobilier ainsi que par le canton de Vaud et la Ville de Lausanne.

Un projet d'envergure pour développer la mobilité dans l'arc lémanique

Le projet Léman 2030 de réaménagement de la gare de Lausanne est un élément-clé de la mobilité future et durable en Suisse romande. En se transformant en hub de mobilité, elle ancre son importance sur le réseau ferroviaire national. Les quais seront élargis et allongés afin d'accueillir des trains de 400 mètres de long, offrant davantage de places assises dans les trains. L'accès aux quais sera facilité. Et les passages inférieurs seront complètement reconstruits. De deux actuellement, ils passeront à trois et seront considérablement élargis pour permettre une meilleure répartition des flux de voyageurs. Les interfaces avec les métros, la place de la Gare et la rue du Simplon seront également améliorées. La majestueuse marquise de la gare sera légèrement déplacée, mais préservée.

Pour tout complément d'information :

- Pour le canton de Vaud: Nuria Gorrite, cheffe du Département des Infrastructures et des ressources humaines, tél. 021 316 70 01
- Pour la ville de Lausanne: Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00,
- Pour les CFF: Service de presse CFF, tél 051 220 43 43